

A mon avis, il y a deux raisons à cette situation. D'abord, comme je l'ai déjà dit, au début de 1966, les sociétés ont cherché à obtenir des liquidités en empruntant. Cette année en outre, les sociétés ont moins besoin d'argent, car les investissements ont fléchi. La majoration des impôts et des coûts et la diminution des bénéfices décourageront toujours les placements. M. Meyer poursuit:

Les deux tendances, l'augmentation des emprunts des gouvernements et la diminution des emprunts des sociétés, ont persisté.

Je suis convaincu de ceci: si nous disposions des chiffres pour le deuxième trimestre de 1967, nous constaterions que ces tendances se sont maintenues. M. Meyer ajoute:

On s'attendait que les sociétés se retirent du marché à la suite d'augmentations moyennes de 16 p. 100 par année dans les placements de capitaux depuis trois ans. Il y avait place pour des emprunts plus élevés de la part des gouvernements. Toutefois, cet état de choses ne peut durer indéfiniment. Les taux d'intérêt doivent fléchir, et les institutions prêteuses doivent être attirées de nouveau sur le marché avant toute nouvelle expansion notable.

M. Meyer dit ensuite qu'on peut difficilement espérer que les gouvernements réduisent leur demande de capitaux d'ici un an ou deux. Les taux d'intérêts seront à peu près les mêmes au cours de cette période. Je m'inquiète, monsieur l'Orateur, du fait qu'on va continuer à décourager les institutions prêteuses qui voudraient se lancer dans des projets d'investissements. Certains indices démontrent d'ores et déjà que j'ai vu assez juste en faisant cette déclaration, car nous entendons dire que la somme de travail dans les bureaux d'architectes et d'ingénieurs-conseils est minime.

**M. l'Orateur suppléant (M. Tardif):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable représentant, mais son temps de parole est expiré.

**Des voix:** Continuez.

**L'hon. M. Lambert:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, je crois que les députés ont le droit de parler pendant 40 minutes cette fois. Sauf erreur, l'horloge marquait quatre heures dix lorsque j'ai pris la parole. Vous constaterez, monsieur l'Orateur, qu'on traite de cette question à l'article 31 (1) du Règlement.

**M. l'Orateur suppléant (M. Tardif):** Ma décision se fondait sur l'article 58 (7) du Règlement que voici:

Nul député, sauf le ministre des Finances, le député parlant au nom de l'opposition, le premier ministre et le chef de l'opposition, ne peut parler pendant plus de trente minutes à la fois au cours du débat sur le budget; toutefois, il doit être accordé quarante minutes à l'auteur d'un sous-amendement.

• (4.40 p.m.)

La Chambre consent-elle unanimement à ce que l'honorable représentant continue?

**Des voix:** Entendu.

**L'hon. M. Lambert:** Je m'excuse auprès de Votre Honneur. Je remercie la Chambre, mais je dois dire que l'erreur résulte d'une consultation que j'ai eue avec M. l'Orateur hier soir. Je conclus que les deux Orateurs se sont également trompés.

J'aimerais résumer ce que j'ai dit précédemment et terminer mes remarques. J'estime que le premier objectif de ces prévisions budgétaires et des activités de tous les gouvernements doit être une augmentation de la productivité. Nous voulons dire par là un rendement meilleur pour les dollars dépensés. Comme le ministre l'a indiqué, cela signifie savoir freiner les demandes de hauts salaires et la poursuite des profits. On ne saurait demander cela à un seul secteur de l'économie. A moins que tous les Canadiens ne se disciplinent, nous commettrons un suicide économique.

Ceci est particulièrement vrai à un moment où nous sommes si vulnérables, maintenant que sont mises en vigueur les modifications tarifaires résultant de la négociation Kennedy. Le gouvernement doit imposer des restrictions. Nous ne pouvons produire au-delà d'une certaine quantité de biens et de services. La grosseur du gâteau dépendra des Canadiens. Nous devons accroître notre productivité et par là, je veux dire la productivité nette, en dollars constants, et non pas selon le dollar surévalué de 5 ou 10 p. 100 par année. Les gouvernements doivent imposer des restrictions à tous les niveaux et y arriver en établissant des priorités qui tendent à encourager la productivité dans l'éducation, la formation professionnelle et les autres domaines qui stimulent la productivité. J'aurais encore quelque chose à dire à propos de certaines autres activités du pays et au sujet de certaines discussions qui ont eu lieu et qui ressemblent fort à l'histoire apocryphe de ces théologiens qui s'évertuaient à calculer combien d'anges pouvaient danser sur la tête d'une épingle. Il semble que ces discussions soient tout aussi vaines quand il s'agit de faire face aux problèmes qui se posent à nous aujourd'hui et qu'il faut résoudre.

Je le répète: nous devons nous concentrer, avant tout sur l'équilibre de notre économie. Sinon, tout ira à vau-l'eau. A quoi sert d'élaborer une constitution toute neuve si notre économie est malade? Pourquoi adopter des mesures de bien-être social si notre économie